Licence « S.T.S » Mention informatique parcours Informatique Responsable Roumen ANDONOV

Code	Unités d'Enseignements Matières	Responsable de l'enseignement		1 ^{ère} sess	sion = S1			2 ^{ème} sess	sion = S2				Règles de Calcul donnant la note finale /20
			Nature	Forme	Durée	Période	Nature	Forme	Durée	Période	Coef	Ects	
	SEMESTRE 5												
	UE OBLIGATOIRES												
S5IALGRU	ALGR – Algorithmique des graphes	Roumen Andonov	T CC	écrit écrit	2h	D	Т	écrit	2h	J	4	4	S1 = (2T+CC)/3 S2 = Max((2T+CC)/3, T)
S5IPGR1U S5IPGR1T S5IPGR2T	PRG – Programmation 1 matière à choix - programmation 1 - programmation 2	Mickaël Foursov Olivier Barais	T CC	écrit écrit	2h	D	Т	écrit	2h	J	6	6	(2T+CC)/3
S5IBMOU	BMO - Bases de modélisation par objet	Jean-Marc Jézéquel	T CC	écrit écrit	1h	D	Т	écrit	1h	J	3	3	(2T+CC)/3
S5IPRFOU	PFO - Principes de fonctionnement d'un ordinateur	Steven Derrien	T CC	écrit écrit	2h	D	Т	écrit	2h	J	4	4	(4T+CC)/5
S5IUNIXU	UNIX - Unix/C	Angeliki Kritikakou	T CC	écrit écrit	2h	D	Т	écrit	2h	J	5	5	S1 = (2T+CC)/3 S2 = Max((2T+CC)/3, T)
S5ILANFU	Langages Formels	Anne Grazon	T CC	écrit écrit	2h	D	Т	écrit	2h	J	4	4	S1 = (2T+CC)/3 S2 = Max((2T+CC)/3, T)
S5ILOGIU	Logique	Sophie Pinchinat	T CC	écrit écrit	2h	D	Т	écrit	2h	J	4	4	S1 = (2T+CC)/3 S2 = Max((2T+CC)/3, T)

[•] Nature : CC = Contrôle Continu ; T = Examen terminal

[•] Forme : **E** = Ecrit ; **O** = Oral ; **Q** = QCM ; **T** = TP ; **P** = Projet ; **S** = Stage - Mémoire - Soutenance

[•] Période : O = Octobre ; N = Novembre ; D = Décembre ; JA = Janvier ; F = Février ; MS = Mars ; A = Avril ; M = Mai ; J = Juin ; S = Septembre

Licence « S.T.S » Mention informatique parcours Informatique Responsable Roumen ANDONOV

		1	1	Nespons	<u> </u>		7						1
Code	Unités d'Enseignements Matières	Responsable de l'enseignement		1 ^{ère} sess	ion = S1			2 ^{ème} sess	ion = S2	!	Coef	Ects	Règles de Calcul donnant la note finale /20
			Nature	Forme	Durée	Période	Nature	Forme	Durée	Période			
	SEMESTRE 6												
	UE OBLIGATOIRES												
S6IALG2U	ALG2 - Méthodes algorithmiques	Sophie Pinchinat	T CC	écrit écrit	2h	А	Т	écrit	2h	J	5	5	S1 = (2T+CC)/3 S2 = Max((2T+CC)/3, T)
S6INTLMU	ILM - Interface logiciel/matériel	Steven Derrien	T CC	écrit écrit	2h	А	Т	écrit	2h	J	4	4	(4T+CC)/5
S6ISYSXU	SYS - Systèmes d'exploitation	Guillaume Pierre	T CC	écrit écrit	2h	А	Т	écrit	2h	J	5	5	(T+CC)/2
S6IPRGCU	PRGC - Programmation de confiance	Sandrine Blazy	T CC	écrit écrit	2h	А	Т	écrit	2h	J	5	5	(3T+2CC)/5
S6ICMPLU	CMPL - Compilation	Véronique Masson	T CC1 CC2	écrit écrit TP	2h	A	Т	écrit	2h	J	5	5	S1 = ((2CC1 + 3CC2)/5 + T)/2 S2 = ((2CC1 + 3CC2)/5 + T)/2
S6IRESOU	RES - Réseau	Cédric Guéguen	СС	écrit+TP	2h	А	Т	écrit	2h	J	3	3	S1 = (3(CC1 + T)/2 + CC2)/4 S2 = T
S6IANGU	ANG - Anglais	Emily Burmeister	СС	TP							3	3	СС
S6IPROJU	PRJ – Projet ou stage	Olivier Barais	P/S	écrit+TP						J	0	0	

[•] Nature : **CC** = Contrôle Continu ; **T** = Examen terminal

[•] Forme : **E** = Ecrit ; **O** = Oral ; **Q** = QCM ; **T** = TP ; **P** = Projet ; **S** = Stage - Mémoire - Soutenance

[•] Période : O = Octobre ; N = Novembre ; D = Décembre ; JA = Janvier ; F = Février ; MS = Mars ; A = Avril ; M = Mai ; J = Juin ; S = Septembre

CONDITIONS DE DELIVRANCE DU DIPLÔME

LICENCE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE L3 Mention Informatique – Parcours Informatique

☐ CALCUL DE LA MOYENNE DU PREMIER SEMESTRE

La note du premier semestre de L3 (semestre 5) est calculée en appliquant la formule suivante :

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury (PJ) qui s'ajoutent à la moyenne générale, par exemple pour décider de la validation d'un semestre ou de l'année, ou pour améliorer une mention. La note finale du semestre est alors :

NSEM1 = SEM1 + PJ.

Le jury se réserve aussi la possibilité d'attribuer des points de jury aux notes d'unités d'enseignement, par exemple pour permettre l'acquisition de ces unités d'enseignement.

☐ CALCUL DE LA NOTE DU SECOND SEMESTRE

La moyenne du second semestre de L3 (semestre 6) est calculée en appliquant la formule suivante :

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury (**PJ**) qui s'ajoutent à la moyenne générale, par exemple pour décider de la validation d'un semestre ou de l'année, ou pour améliorer une mention. La note finale est alors :

NSEM2 = SEM2 + PJ.

Le jury se réserve aussi la possibilité d'attribuer des points de jury aux notes d'unités d'enseignement, par exemple pour permettre l'acquisition de ces unités d'enseignement.

☐ CALCUL DE LA MOYENNE GENERALE DE L'ANNEE

La moyenne de l'année est calculée en appliquant la formule :

$$L3 = (NSEM1 + NSEM2)/2$$

☐ VALIDATION DU STAGE OU DU PROJET DE FIN D'ANNEE

L'année de L3 se termine par un stage dans une entreprise ou un projet professionnalisant réalisé au sein de l'université d'une durée de 6 semaines au moins. Ce stage/projet prend fin par la rédaction d'un rapport qui fait l'objet d'une évaluation par l'encadreur et l'équipe pédagogique. Sa validation est obligatoire pour valider l'année.

☐ VALIDATION DU SEMESTRE ET DE L'ANNEE

Chaque semestre est validé si la note finale correspondante est supérieure ou égale à 10.

L'année est validée si la moyenne générale (L3) est supérieure ou égale à 10 et sous réserve de la validation du stage ou du projet de fin d'année.

Rennes, le Le Responsable de la Formation :	Visa du Directeur De l'UFR	DECISION DU CONSEIL D'UNIVERSITE
Roumen Andonov		

Licence « S.T.S » Mention informatique parcours MIAGE Responsable Mickaël FOURSOV

Code	Unités d'Enseignements Matières	Responsable de l'enseignement		1 ^{ère} sessi	ion = S1			2 ^{ème} sess	ion = S2				Règles de Calcul donnant la note finale /20
			Nature	Forme	Durée	Période	Nature	Forme	Durée	Période	Coef	Ects	
	SEMESTRE 1												
	UE OBLIGATOIRES												
S5IALGRU	ALGR - Algorithmique des graphes	Roumen Andonov	T CC	écrit écrit	2h 2h	D D	Т	écrit	2h	J	4	4	S1 = (2T+CC)/3 S2 = Max((2T+CC)/3, T)
S5IPGR1U	PGR1 – Programmation	Mickaël Foursov	CC	écrit écrit+TP	2h	D D	Т	écrit	2h	J	6	6	(CC+2T)/3
S5IBMOU	BMO - Bases de modélisation par objet	Jean-Marc Jézéquel	T CC	écrit écrit	1h 2h	D D	Т	écrit	1h	J	3	3	(CC+2T)/3
S5IGBDDU	BD - Bases de données	David Gross-Amblard	CC L	écrit TP	2h	D	Т	écrit	2h	J	3	3	(CC+3T)/4
S5IGSY1U	SYS – Système	Guillaume Pierre	T CC	écrit TP	2h	D	Т	écrit	2h		4	4	S1 = (T + CC) / 2 S2 = Max(T, (T + CC)/2)
S5IGPRWU	PW - Programmation de clients Web	Virginie Sans	T CC	écrit TP	2h	D D	Т	écrit	2h		3	3	(CC+2T)/3
S5IGCPTU	CG - Comptabilité de gestion	Mathieu Le Barz	CC T	écrit écrit	2h 2h	N D	Т	écrit	2h	J	4	4	(2CC+3T)/5
S5IGEJU	EJ - Environnement juridique	Agnès Pallier-Frot	Т	écrit	2h	D	Т	écrit	2h	J	3	3	Т

[•] Nature : **CC** = Contrôle Continu ; **T** = Examen terminal

[•] Forme : **E** = Ecrit ; **O** = Oral ; **Q** = QCM ; **T** = TP ; **P** = Projet ; **S** = Stage - Mémoire - Soutenance

[•] Période : O = Octobre ; N = Novembre ; D = Décembre ; JA = Janvier ; F = Février ; MS = Mars ; A = Avril ; M = Mai ; J = Juin ; S = Septembre

Licence « S.T.S » Mention informatique parcours MIAGE Responsable Mickaël FOURSOV

Code	Unités d'Enseignements Matières	Responsable de l'enseignement		1 ^{ère} ses	sion = S1			2 ^{ème} sess	sion = S2		Coef	Ects	Règles de Calcul donnant la note finale /20
			Nature	Forme	Durée	Période	Nature	Forme	Durée	Période			
	SEMESTRE 2												
	UE OBLIGATOIRES	3											
S6IGPRAU	PRA - Programmation d'applications	Marc Bousse	T CC	écrit TP	2h	MS MS	Т	écrit	2h	J	3	3	S1 = (CC+2T)/3 S2 = T
S6IGRESU	RES - Réseau	Cédric Guéguen	СС	TP		MS	Т	écrit	2h	J	3	3	S1 = CC S2 = T
S6IGFAGU	FAS - Files d'attente et gestion de stock	Laurence Pasquereau	T CC	écrit écrit	2h 2h	MS JA	Т	écrit	2h	J	3	3	(CC+2T)/3
S6IGADDU	AD - Analyse de données	Simon Malinowski	T CC	écrit écrit	2h 2h	MS JA	Т	écrit	2h	J	3	3	(CC+2T)/3
S6IGTHLU	TL - Théorie des langages	Mickaël Foursov	Т	écrit	2h	MS	T	écrit	2h	J	3	3	Т
S6IGORGU	OE - Organisation des entreprises	Abir Toumi	Т	écrit	2h	MS	Т	écrit	2h	J	3	3	Т
S6IGGFIU	GF - Gestion financière	Karl Pinault	Т	écrit	2h	MS	Т	écrit	2h	J	3	3	Т
S6IMANGU	ANG - Anglais	Emily Burmeister	CC	TP		MS					3	3	CC
S6IGSTGU	STE - Stage et techniques d'expression	Mickaël Foursov	S CC	stage TP		J MS					6	6	(CC+5S)/6

[•] Nature : **CC** = Contrôle Continu ; **T** = Examen terminal

Période : O = Octobre ; N = Novembre ; D = Décembre ; JA = Janvier ; F = Février ; MS = Mars ; A = Avril ; M = Mai ; J = Juin ; S = Septembre

[•] Forme : **E** = Ecrit ; **O** = Oral ; **Q** = QCM ; **T** = TP ; **P** = Projet ; **S** = Stage - Mémoire - Soutenance

CONDITIONS DE DELIVRANCE DU DIPLÔME

LICENCE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE L3 mention Informatique – parcours MIAGE

CONDITIONS D'ADMISSION

CALCUL DE LA MOYENNE DU PREMIER SEMESTRE

La moyenne du premier semestre de L3 est calculée en appliquant la formule suivante :

$$SEM1 = (6*PRG1 + 4*SYS + 3*BMO + 3*BD + 4*ALG + 4*CG + 3*EJ + 3*PW) / 30$$

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury (PJ1) qui s'ajoutent à la moyenne générale, par exemple pour décider de la validation d'un semestre ou de l'année, ou pour améliorer une mention. La note finale du semestre est alors :

NSEM1 = SEM1 + PJ1

Le jury se réserve aussi la possibilité d'attribuer des points de jury aux notes d'unités d'enseignement, par exemple pour permettre l'acquisition de ces unités d'enseignement.

CALCUL DE LA MOYENNE DU SECOND SEMESTRE

La moyenne du second semestre de L3 est calculée en appliquant la formule suivante :

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury (PJ2) qui s'ajoutent à la moyenne générale, par exemple pour décider de la validation d'un semestre ou de l'année, ou pour améliorer une mention. La note finale est alors :

NSEM2 = SEM2 + PJ2

Le jury se réserve aussi la possibilité d'attribuer des points de jury aux notes d'unités d'enseignement, par exemple pour permettre l'acquisition de ces unités d'enseignement.

CALCUL DE LA MOYENNE GENERALE DE L'ANNEE

La moyenne des enseignements théoriques L3 est calculée en appliquant la formule suivante :

$$L3 = (30 * NSEM1 + 24 * NSEM2) / 54+PJL$$

La moyenne de l'année ML est calculée par la formule suivante :

$$ML = (54 * L3 + 6 * STE)/60 + PJM$$

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury (PJL, PJM) qui s'ajoutent à la moyenne des enseignements.

L'année est validée si la moyenne des enseignements théoriques L3 est supérieure ou égale à 10/20, et si la note de l'UE STE est également supérieure ou égale à 10/20.

CONDITIONS PARTICULIERES

Validation des acquis d'expérience (hors e-miage)

La procédure de validation des acquis d'expérience (VAE) peut amener la commission pédagogique à admettre un étudiant à s'inscrire à la licence STS mention informatique en lui validant directement certains éléments pédagogiques au vu de ses acquis personnels ou professionnels. La commission attribue une note à l'élément acquis de cette façon. Cette note, dite de substitution, et d'un minimum de 10/20, est définitivement arrêtée par le jury.

Rennes, le Le Responsable de la Formation :	Visa du Directeur De l'UFR	DECISION DU CONSEIL D'UNIVERSITE
Mickaêl Foursov		

E-Miage Rennes





Année 2017-2018

Le dispositif E-Miage à l'Université de Rennes1

Responsable pédagogique : Laurence Pasquereau (ISTIC)

laurence.pasquereau@univ-rennes1.fr

Ce dispositif de formation à distance permet d'acquérir le niveau L3 de la licence informatique parcours Miage de l'Université de Rennes 1.

Public concerné :

- en France :
 - o personnes relevant de la formation continue.
 - o personnes dont le handicap ne permet pas de suivre la formation présentielle.
- à l'étranger :
 - o tout public.

Organisation de la formation :

L'étudiant dispose de 3 ans (6 semestres) maximum, à compter de son inscription, pour obtenir l'année de L3. Aucun rythme n'est imposé. Le paiement des unités d'enseignement (UE) peut être réparti en fonction de ce qu'il choisit de passer.

L'ensemble des contenus en ligne est accessible dès l'inscription et le règlement des droits. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année.

Le tutorat fonctionne par semestre : chaque UE doit être préparée en un semestre : de début janvier à fin juin ou de début juillet à fin décembre. Le calendrier de remise des travaux proposés, des forums en direct, des regroupements et des examens est calibré sur le semestre. Un étudiant inscrit au cours d'un semestre ne peut bénéficier du tutorat qu'à partir du semestre suivant. Pour une UE donnée, un étudiant ne peut bénéficier que d'un semestre de tutorat. Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu, par un examen terminal ou par la remise d'un mémoire selon les différentes UE (voir annexe). Le contrôle continu consiste en 1 à 3 devoirs corrigés par le tuteur.

Lorsqu'une UE comporte des devoirs à rendre, l'absence d'un devoir entraîne la note 0 à ce devoir.

Une absence à un examen terminal ne peut donner lieu à une épreuve de remplacement lors de cette session d'examen.

Des sessions d'examens sont organisées en juin et décembre dans toutes les UE choisies par au moins un candidat. Un étudiant a donc 6 sessions au maximum pour obtenir le diplôme. Un étudiant ne peut passer qu'au plus trois fois l'examen d'une UE donnée.

Organisation modulaire:

Cette formation est modulaire. Elle est constituée de 15 UE plus un module de professionnalisation de 200 heures (stage).

Le candidat construit son parcours en choisissant les 15 UE selon les règles suivantes :

- 6 UE obligatoires
 - B208 Systèmes informatiques
 - o B210 Bases de données relationnelles
 - o B211 Programmation orientée objet
 - o B213 Projets de programmation
 - o B223 Unix de base
 - o B303 Gestion de projets
- 2 UE à choisir parmi
 - o B302 Méthodes systémiques d'analyse et conception
 - o B304 Projet de conception
 - o B350 Modélisation objet pour la modélisation des SI
 - o B351 Projet de modélisation
- 2 UE à choisir parmi
 - A103 Probabilités et statistique
 - o A110 Mathématiques financières
 - o B105 Programmation mathématique et optimisation
- 1 UE obligatoire
 - o B212 Programmation événementielle et IHM
- 2 UE à choisir parmi
 - o A403 Sous-système comptable
 - o B405 Marketing
 - o B406 Gestion des ressources humaines
 - o B407 Gestion de production
- 2 UE à choisir parmi
 - o B404 Droit
 - o B504 Anglais
 - B509 Études et recherches

Chacune de ces UE représente 40 heures de travail et vaut 3 ECTS.

Validation des UE :

Une UE est validée si sa note finale est supérieure ou égale à 10. La note finale de chaque UE peut résulter de diverses notes relatives à la spécificité de l'UE : partiel, mini-projet, étude, constitution de dossiers, examen classique,.... Les modalités de chaque épreuve sont définies en début de semestre pour chacune des UE. Les UE sont capitalisables sur une durée maximale de trois années universitaires consécutives. Il est possible de se représenter à l'examen d'une UE déjà acquise dans le but d'obtenir une note supérieure mais alors la nouvelle note remplace automatiquement l'ancienne quelle qu'elle soit.

Pour chaque UE possédant une évaluation en contrôle continu (note D obtenue en effectuant la moyenne des devoirs du contrôle continu) et une évaluation finale (note E), on procède comme suit : si la note obtenue à l'épreuve finale est supérieure ou égale à la note obtenue en contrôle continu, alors la note finale de l'UE est égale à la note obtenue à l'examen final. Si la note obtenue à l'épreuve finale est inférieure à la note obtenue en contrôle continu, alors la note finale de l'UE est égale à (3E+D)/4.

Les modalités de contrôle de connaissances de chaque UE sont précisées dans l'annexe 1 de ce document.

Admission:

La note NA d'admission au diplôme est la moyenne arithmétique des notes de chacune des 15 UE choisies.

Ainsi le principe de compensation s'applique : une note inférieure à 10 dans une UE peut être compensée par une note supérieure à 10 dans une autre UE. La note attribuée pour une UE obtenue par validation d'acquis d'expérience professionnelle est 10/20 et ne peut donc intervenir dans le mécanisme de compensation.

La note obtenue au module de professionnalisation (B602 : stage en entreprise) n'intervient que pour l'attribution de la mention, avec un coefficient ½ :

Note finale NF = (45* NA + 15* stage)/60

La mention sera déterminée par le résultat final ci-dessus comme suit :

■ 10 ≤ NF ≤ 12 : mention Passable

■ 12 ≤ NF ≤ 14 : mention Assez Bien

■ 14 ≤ NF ≤ 16 : mention Bien

■ NF ≥ 16 : mention Très Bien

Annexe 1 : Pondération et modalités d'évaluation des UE

Unités d	l'enseignement	Modalités d'évaluation	ECTS
B208	Systèmes informatiques	N=Max(E, (3E+D)/4)	
B210	Bases de données relationnelles	N=Max(E, (3E+D)/4)	
B211	Programmation orientée objet	N=Max(E, (3E+D)/4)	6 x 3
B213	Projets de programmation	N=P	0 x 3
B223	Unix de base	N=Max(E, (3E+D)/4)	
B303	Gestion de projets	N=Max(E, (3E+D)/4)	
B302	Méthodes systémiques d'analyse et conception	N=Max(E, (3E+D)/4)	
B304	Projet de conception	N=P	2 x 3
B350	Modélisation objet pour la conception des SI	N=Max(E, (3E+D)/4)	
B351	Projet de modélisation	N=P	
A103	Probabilités et statistique	N=Max(E, (3E+D)/4)	
A110	Mathématiques financières	N=Max(E, (3E+D)/4)	$\frac{1}{2 \times 3}$
B105	Programmation mathématique et optimisation	N=Max(E, (3E+D)/4)	2 X 3
B212	Programmation événementielle et IHM	N=Max(E, (3E+D)/4)	1 x 3
A403	Sous-système comptable	N=Max(E, (3E+D)/4)	
B404	Droit	N=Max(E, (3E+D)/4)	
B405	Marketing	N=Max(E, (3E+D)/4)	2 x 3
B406	Gestion des ressources humaines	N=Max(E, (3E+D)/4)	
B407	Gestion de production	N=Max(E, (3E+D)/4)	
B504	Anglais	N=Max(E, (3E+D)/4)	2 x 3
B509	Études et recherches	N=M	2 X 3
B602	Projet professionnel	N=(Prés + Rap) / 3	15

E = examen terminal

D = moyenne des trois devoirs

P = projet M = mémoire

Prés : note de présentation de projet professionnel Rap = note du rapport donnée par le tuteur universitaire

N = note finale de l'unité d'enseignement

Rennes, le	Visa du Directeur	DECISION DU CONSEIL D'UNIVERSITE
Le Responsable de la Formation :	de l'UFR	
Laurence Pasquereau		

Université de Rennes 1 Année Universitaire 2017-2018

Modalités de Contrôle des Connaissances

Licence « S.T.S » Mention informatique parcours Science Informatique Responsable : Luc Bougé

Code	Unités d'Enseignements Matières	Responsable de l'enseignement	1 ^e sess	ion = S1			2 ^e sessi	ion = S2					Règles de calcul donnant la note finale /20
			Nature	Forme	Durée	Période	Nature	Forme	Durée	Période	Coeff	ECTS	
	SEMESTRE 5												
	UE OBLIGATOIRES	-											
S5-IX-ALG-U	ALGO1 – Algorithmique 1	Emmanuel Caruyer	СС	P+E		D	Т	0		M-J	6	6	Session 1 : CC Session 2 : T
S5-IX-PRO-U	PROG1 – Programmation 1	Luc Bougé	СС	P+E		D	т	0		M-J	6	6	Session 1 : CC Session 2 : T
S5-IX-FON-U	FOND1 – Fondements 1 : Théorie des langages et calculabilité	Gilles Lesventes	СС	P+E		D	Т	0		M-J	6	6	Session 1 : CC Session 2 : T
S5-IX-ARS-U	ARCSYS1 – Architecture et système 1 : Programmation système	Martin Quinson	СС	P+E		D	Т	0		M-J	6	6	Session 1 : CC Session 2 : T
S5-IX-ANG-U	Anglais 1	Deborah France- Piquet	СС	P+E		D	Note rep	oortée			3	3	Session 1 : CC
S5-IX-SEM-U	SEMIN1 – Séminaire	Luc Bougé											Assiduité obligatoire
	1 UE à choisir parmi 3	_											
S5-IX-INV-U	INVITE1 – Invité 1	Luc Bougé	СС	P+E		D	Т	0		M-J	3	3	Session 1 : CC Session 2 : T
S5-IX-MAT-U	MATH1 – Mathématiques 1 : Intégration de Lebesgue	Benoît Cadre	СС	P+E		D	Т	0		M-J	3	3	Session 1 : CC Session 2 : T
S5-IX-INT-U	INTL – Intégration de Lebesgue	Benoît Cadre	СС	P+E		D	Т	0		M-J	3	3	Session 1 : CC Session 2 : T
S5-IX-RES-U	RESEAUX – Réseaux	Yann Busnel	СС	P+E		D	Т	0		M-J	3	3	Session 1 : CC Session 2 : T

[•] Nature : **CC** = Contrôle Continu ; **T** = Examen terminal

[•] Forme : **E** = Ecrit ; **O** = Oral ; **Q** = QCM ; **T** = TP ; **P** = Projet ; **S** = Stage - Mémoire - Soutenance

[•] Période : O = Octobre ; N = Novembre ; D = Décembre ; JA = Janvier ; F = Février ; MS = Mars ; A = Avril ; M = Mai ; J = Juin ; S = Septembre

Code	Unités d'Enseignements Matières	Responsable de l'enseignement	1 ^e sess	ion = S1			2 ^e sess	ion = S2					Règles de calcul donnant la note finale /20
			Nature	Forme	Durée	Période	Nature	Forme	Durée	Période	Coeff	ECTS	
	SEMESTRE 6												
	UE OBLIGATOIRES												
S6-IX-ALG-U	ALGO2 – Algorithmique 2	Nathalie Bertrand	СС	P+E		M-J	Т	0		M-J		4	Session 1 : CC Session 2 : T
S6-IX-FON-U	FOND2 – Fondements de l'informatique 2 : Logique	Sophie Pinchinat	СС	P+E		M-J	Т	0		M-J		4	Session 1 : CC Session 2 : T
S6-IX-ARS-U	ARCSYS2 – Architecture et système 2 : Architecture	Steven Derrien	СС	P+E		M-J	Т	0		M-J		4	Session 1 : CC Session 2 : T
S6-IX-MAT-U	MATH2 – Mathématiques 2 : Statistiques	Emmanuelle Becker	СС	P+E		M-J	Т	0		M-J		4	Session 1 : CC Session 2 : T
S6-IX-ANG-U	ANG2 – Anglais 2	Deborah France- Piquet	СС	P+E		M-J	Note rep	oortée				3	Session 1 : CC
S6-IX-SEM-U	SEMIN2 – Séminaire	Luc Bougé											Assiduité obligatoire
S6-IX-XTR-U	XTRA – Initiation à la recherche	Luc Bougé	СС	S		M-J	Note rep	oortée				2	Session 1 : CC
S6-IX-STA-U	STAGE – Stage de découverte de la recherche	Luc Bougé	СС	S		S	Note rep	oortée				3	Session 1 : CC
	2 UE à choisir parmi 3												
S6-IX-PRO-U	PROG2 – Programmation 2	Luc Bougé	СС	P+E		D	Т	0		M-J		3	Session 1 : CC Session 2 : T
S6-IX-IMA-U	IMAGE – Image	Fabrice Lamarche	СС	P+E		D	Т	0		M-J		3	Session 1 : CC Session 2 : T
S6-IX-INV-U	INVITE2 – Invité 2	Luc Bougé	СС	P+E		D	Т	0		M-J		3	Session 1 : CC Session 2 : T

[•] Nature : **CC** = Contrôle Continu ; **T** = Examen terminal

Forme: E = Ecrit; O = Oral; Q = QCM; T = TP; P = Projet; S = Stage - Mémoire - Soutenance
 Période: O = Octobre; N = Novembre; D = Décembre; JA = Janvier; F = Février; MS = Mars; A = Avril; M = Mai; J = Juin; S = Septembre

Règlement spécifique au parcours Science Informatique

Admission

Le parcours Science Informatique est un parcours d'excellence sélectif au sein du L3 Informatique. Pour suivre ce parcours, un étudiant doit déjà être accepté au L3 Informatique.

Chaque étudiant du L3 candidat pour le parcours Science Informatique est reçu pour un entretien par les responsables du parcours. Cet entretien porte sur la motivation pour une formation « par la recherche, pour la recherche », en informatique fondamentale avec des compléments en mathématiques, en formation à la recherche et en anglais, et sur la capacité à suivre un parcours exigeant en termes de travail personnel, de travail en groupe et de stage. L'admission vaut pour l'année complète.

Contrat pédagogique

Chaque étudiant du parcours est accompagné par un tuteur, docteur en informatique, enseignant-chercheur ou chercheur. Ce tuteur est affecté pour l'année.

Au début de chaque semestre, chaque étudiant du parcours passe un contrat pédagogique avec les responsables du parcours, après discussion avec son tuteur. Ce contrat définit les UE qui seront suivies durant ce semestre parmi les UE proposées. Ces UE se décomposent en deux groupes.

- Le groupe des UE ordinaires, qui seront comptabilisées pour le calcul de la moyenne du semestre et de l'année.
- Le groupe des UE surnuméraires, qui seront validées, mais hors compte.

Une fois le contrat passé, ces groupes d'UE ne sont pas modifiables.

Les UE ordinaires contiennent les UE obligatoires ainsi que des UE au choix. Le total des crédits ECTS des UE de ce groupe doit être de 30 par semestre.

Validation du semestre et de l'année

La moyenne du semestre est calculée sur la base des UE ordinaires, affectées chacune d'un coefficient égal au nombre de crédits ECTS. Le semestre est validé si cette moyenne est supérieure ou égale à 10.

L'année de L3 est validée si la moyenne de l'ensemble des UE ordinaires des deux semestres, affectées chacune d'un coefficient égal au nombre de crédits ECTS, est supérieure ou égale à 10.

Remarques complémentaires

La participation au séminaire de recherche est obligatoire pour la validation du semestre.

Le stage de recherche consiste en un séjour à plein temps d'au moins 6 semaines dans une équipe de recherche. Il est validé par la rédaction d'un rapport et une soutenance.

Conditions particulières

Double inscription Magistère Informatique - Licence STS mention Informatique

L'inscription au Magistère Informatique est conditionnelle à l'inscription en L3 Informatique, parcours Science Informatique. Cette inscription ajoute des conditions sur les UE à valider pour ce parcours, mais ne modifie en rien les MCC du parcours. Ces conditions sont décrites dans les MCC du Magistère.

Double inscription Magistère Mathématiques - Licence STS mention Informatique

Certains étudiants du magistère de mathématiques qui suivent un parcours orienté informatique peuvent s'inscrire à la licence STS mention informatique. Ces étudiants pourront obtenir la licence d'informatique avec pour base de notation les résultats aux unités d'enseignements suivantes, prises dans le L3 informatique parcours Science informatique, le L3 de mathématiques (première année de magistère Mathématiques) et le M1 de mathématiques.

Semestre 5 de L3 Informatique parcours Science informatique

- FOND1 : Langages et calculabilité, S5-IX-FON-U, coefficient 8
- ALGO1: Algorithmique 1, S5-IX-ALG-U, coefficient 8
- ARCSYS1 : Architecture et système 1, S5-IX-ARS-U, coefficient 6

Semestre 5 du L3 Mathématiques

- INTL : Intégrale de Lebesgue, S5-M-INTL-U, coefficient 4
- THGR: Théorie des groupes, S5-M-THGR-U, coefficient 4

Semestre 6 de L3 Informatique parcours Science informatique

- ALGO2: algorithmique 2, S6-IX-ALG-U, coefficient 4
- FOND2 : Logique, S6-IX-FON-U, coefficient 7

Semestre 6 de L3 Mathématiques

- INFO2 : Programmation, M1-S2 de Magistère math, coefficient 7
- ANAR : Anneaux et arithmétique, S6-M-ANAR-U, coefficient 3
- FPR: Probabilités, S6-M-FPR-U, coefficient 3
- LDR: Lecture dirigée de recherche, L3-S6 de Magistère math, coefficient 3
- ANG: Anglais, S6-M-LV1X-U, coefficient 3

La moyenne de chaque semestre est calculée en fonction des coefficients listés ci-dessus. Le jury de la licence délibère sur cette base et attribue une note au semestre pour la licence d'informatique. Ces étudiants sont inscrits en M1 du magistère de mathématiques l'année où ils sont inscrits en L3 informatique.

Si la note attribuée à un semestre est supérieure ou égale à 10, ce semestre est validé.

Si la moyenne des deux semestres est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré reçu au diplôme de licence STS mention Informatique, avec la mention correspondante à cette moyenne.

Validation des acquis d'expérience

La procédure de validation des acquis d'expérience (VAE) peut amener la commission pédagogique à admettre un étudiant à s'inscrire à la licence STS mention informatique en lui validant directement certains éléments pédagogiques au vu de ses acquis personnels ou professionnels. La commission attribue une note à l'élément acquis de cette façon. Cette note, dite de substitution, et d'un minimum de 10/20, est définitivement arrêtée par le jury

Rennes, le	Visa du Directeur	DECISION DU CONSEIL D'UNIVERSITE
∟e Responsable de la Formation :	de l'UFR	
Luc Bougé		